

# **PSYCHO-ONCOLOGIE**

## **LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE DES PERSONNES CONFRONTEES AUX RETENTISSEMENTS DU CANCER.**

### **CELA S'ORGANISE AUSSI DANS LE DEPARTEMENT DE L'AIN.**

#### **PRESENTATION DU DISPOSITIF EN PLACE**

Depuis **2005** à **BELLEY**, depuis **2007** sur les cantons de **CHALAMONT, VILLARS LES DOMBES ET CHATILLON SUR CHALARONNE** existe un dispositif permettant aux malades et/ou à leurs proches de bénéficier de *quelques séances d'accompagnement psychologique* en lien avec les retentissements de la maladie, au cabinet de **Psychologues cliniciens** exerçant en libéral et ayant accepté et signé la convention de partenariat avec la **M.S.A.** et le **Comité de l'Ain de la LIGUE CONTRE LE CANCER**. Le Dr **REQUIN** assure la paternité de ce projet. Le Dr **BRUHIERE**, actuel Président du Comité de l'Ain perpétue l'action. Ces **séances individuelles** et/ou familiales (4 en moyenne par personne) sont prises en charge budgétairement par le **G.R.S.P.** (Santé publique régionale), la Ligue et la Mutualité Sociale Agricole. Des **groupes de paroles** regroupant malades et/ou proches sont aussi organisés au rythme d'une séance mensuelle en collaboration avec les comités locaux. En collaboration avec le Dr **SALTEL** (Psychiatre-DIISPO Centre Léon Bérard-Lyon-Coordinateur **ONCORA PSY**), ce dispositif s'organise de façon concrète et efficace : l'action des nombreux bénévoles de la Ligue, relaye celle des professionnels, permet la divulgation de cette proposition offerte aux malades et à leurs proches sur un mode discret, fondé sur le relationnel et le bouche-à-oreille. Ceci bouscule et pénètre la chape de secret et de souffrances qui émaillent bien souvent ce type de pathologies ainsi que toutes les répercussions sur la vie quotidienne, sur le psychisme des malades et de leur entourage.

Tous les médecins généralistes, les services hospitaliers concernés, les services à domicile, les praticiens médicaux et paramédicaux ont reçu brochure<sup>(\*)</sup> et affichette proposant les coordonnées des psychologues dès la mise en place du dispositif.

#### **PSYCHO-ONCOLOGIE ?**

#### **UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE**

Le soutien psycho-oncologique a pour objet d'aboutir à ce que le sujet reconnaissse et mobilise ses ressources propres et ses potentialités d'adaptation pour affronter les différents aspects de la situation. Il s'agit de favoriser la meilleure adaptation possible aux

répercussions traumatiques et déstabilisantes de la maladie et des traitements afin de maintenir ou de restaurer un confort de vie en permettant l'atténuation de la détresse et des souffrances psychiques et en favorisant la reconstruction d'un équilibre relationnel entre le sujet et son environnement. Le cadre ainsi proposé est thérapeutique : il est réceptacle et contenant des angoisses et des détresses, mais aussi des violents sentiments (colère, haine, non-dits...) qui agitent le sujet et concourent à le "désadapter" de son environnement et de son quotidien. Il ne s'agit pas pour le psychologue d'expliquer les pathologies ni leurs conséquences mais bien de favoriser l'expression des éprouvés et des émotions de la personne, de proposer des mots sur les maux et sur les doutes, et de les accueillir sereinement et sans jugement. Il s'agit ainsi de reconnaître de façon ostensible l'unicité de chaque individu, de chaque souffrance et ainsi de permettre au sujet de recouvrer la dignité et l'intégrité qu'il imaginait avoir perdues.

#### **UN CADRE PARTENARIAL**

Ouvert de façon inconditionnelle à « **toute personne malade du cancer, ou l'ayant été, et/ou à ses proches habitant sur le secteur** », le dispositif ne veut pas proposer des séances (individuelles ou groupales) gratuites, mais bien des séances prises en charge par la collectivité et non payantes pour la personne. Il ne s'agit pas de "consommer" du "gratuit" mais bien d'avoir accès à un soutien, sans condition. En effet, conjointement, la Ligue de l'Ain et la M.S.A. assument son organisation et sa réalisation, quel que soit le régime d'assurance maladie du demandeur. Un questionnaire anonyme est remis à chaque personne afin d'apprécier "in vivo" ce qui est proposé, ceci à des fins statistiques et évaluatives. Les spécificités pathologiques et particularités sociales par exemple (pathologie plus longue, recherches onco-génétiques,... ou hospitalisation de longue durée) peuvent être étudiées dans le cadre d'un supplément possible de prise en charge.

Jérôme RENOULT-Psychologue clinicien- CHALAMONT

(\*) **CONTACTS :**

La Ligue- Bourg en Bresse : 04 74 22 58 96  
MSA-Villars les Dombes : 04 74 98 05 32